

Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) option art

-  Niveau d'étude visé
BAC +5
-  Diplôme
Autres dipl. nationaux niv. form. bac+5
-  Domaine(s) d'étude
Arts plastiques
- Arts appliqués
- Design -
Artisanat d'art,
Histoire de l'art
-  Accessible en
Formation initiale, VAE
-  Établissements
institut supérieur des arts et du design de Toulouse

Présentation

Le  [Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique \(DNSEP\)](#), est un diplôme national homologué de niveau I, bac +5, valant grade de master 2. Il se prépare en 2 ans, constituant ainsi le second cycle des études. À l'isdaT, le DNSEP est proposé dans 3 options :  [art](#),  [design](#) et  [design graphique](#).

 [En savoir + sur le DNSEP](#)

Objectifs

En 2nd cycle, les objectifs portent sur le développement et l'affirmation d'une pratique personnelle, ses conditions de visibilité ainsi que sur l'intelligence d'une inscription artistique, historique et philosophique. Il s'agit de renforcer l'élaboration d'un parcours de pensée et de travail conduisant à l'autonomie complète de l'étudiant-e lors du passage du DNSEP. À ce stade, il-elle devra être capable de développer une démarche autonome lui permettant d'intégrer des éléments nouveaux à sa recherche.

Au niveau du DNSEP sont requises les qualités suivantes :

- capacité à réaliser des travaux plastiques témoignant d'une maîtrise de techniques et technologies acquises durant le cursus,
- connaissance et compréhension d'un domaine d'étude de niveau supérieur, inscrit dans un contexte de recherche, apportant la preuve de développement personnel et d'originalité,
- capacité à utiliser ces connaissances et cette compréhension de manière synthétique, dans un contexte élargi (sciences, espace social..) en relation avec le champ de l'art,
- capacité à articuler et communiquer des éléments complexes, à formaliser des positionnements incluant une réflexion nuancée quant à la situation de l'artiste dans les domaines artistiques, sociaux, politiques,
- développement des compétences nécessaires à la poursuite de recherches pouvant s'inscrire dans une démarche doctorale,
- capacité à connaître et valoriser ses savoirs et compétences dans les milieux professionnels.

 [En savoir + sur la pédagogie art à l'isdaT](#)

Admission

Conditions d'admission

L'admission en art, design ou design graphique à l'isdaT peut s'effectuer en cycle 2 / années 4 ou 5 (commission d'entrée en cours de cursus). Le cycle 2 du cursus conduit à l'obtention du [Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique \(DNSEP\)](#).

Pour être recevables à l'admission en cycle 2 (années 4 et 5) en option art, design graphique ou design, les candidat-es doivent justifier respectivement de 180 ou 240 crédits européens.

Commission d'admission

Après une présélection des dossiers, les candidat-es sont invités à un entretien oral avec un jury de professeurs devant lequel ils soutiennent leur démarche artistique et leur motivation à intégrer l'établissement. Les candidat-es résidant hors du territoire français pourront effectuer l'entretien à distance. Les frais d'inscription à la commission d'admission s'élèvent à 50 euros.

Retrouvez les conditions d'admission en cours de cursus, le calendrier et les frais d'inscription et de scolarité sur isdat.fr

En savoir + sur les autres voies d'accès à cette formation : [Validation des Acquis de l'Expérience \(VAE\)](#)

Et après...

Poursuite d'études

Une étude menée en collaboration avec l'Office de la Vie Étudiante sur le devenir professionnel des diplômés de l'isdaT témoigne d'un taux élevé d'insertion entre 80% et 85% trente mois après l'obtention du DNSEP. Ils-Elles sont formés-es également pour pouvoir poursuivre des études notamment des post diplômes internationaux ou des études doctorales.

Insertion professionnelle

Les cinq années d'études conduisant au DNSEP art donnent accès à un large éventail de métiers :

- artiste, illustrateur, photographe, vidéaste, créateur en multimédia ; ou métiers du spectacle vivant (scénographie, création lumière, son...) ;
- métiers de la régie et de la technique (régie d'exposition, régie son ou lumières, technicien vidéo...) ;
- commissaire d'exposition, critique d'art, directeur artistique, éditeur ;
- professeur des écoles d'art ou autres fonctions (assistant d'enseignement, direction des études, direction générale d'école d'art), artiste intervenant en milieu scolaire ou hospitalier, professeur d'arts plastiques en collège ou lycée ;
- restauration et conservation préventive des œuvres, auteur de logiciels multimédia.

En savoir + sur l'insertion professionnelle [en cours de formation](#) et [après le diplôme](#)

Contact(s)

Autres contacts

Direction des études art, design, design graphique

David Mozziconacci

Secrétariat pédagogique

Bettina Mellet et Fabrice Matéo

+33 (0)5 31 47 11 95

+33 (0)5 31 47 11 94

bettina.mellet@isdat.fr

fabrice.mateo@isdat.fr

Infos pratiques

Autres contacts

Direction des études art, design, design graphique

David Mozziconacci

Secrétariat pédagogique

Bettina Mellet et Fabrice Matéo

+33 (0)5 31 47 11 95

+33 (0)5 31 47 11 94

✉ bettina.mellet@isdat.fr

✉ fabrice.mateo@isdat.fr

Lieu(x)

📍 Toulouse

En savoir plus

DNSEP

✉ <https://www.isdat.fr/se-former/formation-initiale/dnsep/>

DNSEP – option art

✉ <https://www.isdat.fr/se-former/formation-initiale/dnsep/cycle2-art/>

Admission en art, design, design graphique

✉ <https://www.isdat.fr/admission-vie-etudiante/admission-formation-initiale/art-design-designgraphique/>

Programme

Organisation

Cycle 2 option art

Le second cycle option art se structure autour de la pratique d'expérimentation de chaque étudiant·e. C'est cette expérimentation qu'elle nourrit en permanence, qu'elle légitime par une réflexion constante de ses fondements et dont elle suscite et entretient le désir.

C'est pourquoi ce cycle veille à la généralité et la pluridisciplinarité de l'art et ne se structure pas sur une quelconque spécialité de médium. Son but n'est autre que la construction du projet personnel de chaque étudiant·e. L'expérimentation a pris comme thématique directive l'idée des formes contributives. À cet égard seront bâtis des contenus pédagogiques, des séminaires, des adossements à la recherche et une politique de stages.

[🔗 En savoir + sur le cycle 2 option art](#)

Programme des cours

Depuis la rentrée 2023, l'ensemble des informations concernant le programme des cours et les emplois du temps sont à retrouver sur le site dédié du [🔗 Livret de l'étudiant·e en art, design, design graphique](#).

Dispositifs d'enseignement

Outre les cours pratiques et théoriques, la spécificité des écoles d'art est d'offrir aux étudiant·es des formes d'enseignement diversifiées dispensés par les enseignant·es et des intervenant·es extérieur·es :

- les workshops et séminaires,
- les espaces et outils techniques,
- les conférences,
- les expositions et événements,
- les ateliers d'initiation à la recherche artistique,
- les projets extérieurs,
- les stages, césure & échanges internationaux.

[🔗 En savoir + sur les dispositifs d'enseignement](#)